

AERODROME

ABBEVILLE Ouvret à la CAP / VAC		Association d'Exploitation de l'AD d'Abbeville-Buigny (AE2AB) ☎ 09 75 41 00 91 / 06 62 11 09 27		LFOI
50°08'32"N 001°49'52"E - 220 ft (8 hPa)				
RWY	02/20 02L/20R 13/31	1250 x 23 900 x 100 570 x 80	5/8/19 / /	Revetue Non revêtue Non revêtue
AVT	100 LL et UL91 - Lubrifiant : NIL - HX. / Paiement par CB, chèque, espèces.			
COM	A/A 120.060 Mhz			
NAV	VOR-DME ABB 108.45 Mhz/CH 21 Y			
RFFS	Niveau 1			
☎ @	- ACB d'Abbeville-Buigny-Baie de Somme - 03 22 24 08 48 - @ W>: info@aeroclub.abbeville.fr (avion-planeur) Les Aviateurs de la Baie de Somme : 06 50 13 10 27. - @ : aviateursbaiedesomme@gmail.com (avion-voltige) - LUDAIR (ULM) : 03 22 24 36 59. - @ : - E-mail : laurenthomeret@free.fr - Soniair (paramoteur) : 06 89 65 96 51 - Autogire air land-scape - @ : air-landscape@orange.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Tout TKOF ou LDG d'avion est suspendu si un planeur est immobilisé sur la piste non revêtue à moins d'une demi largeur de la limite commune.
 Piste non revêtue utilisable avec précaution en période de fortes gelées ou après pluies intenses.
 Piste revêtue 02/20 interdite aux planeurs. Utilisation simultanée des pistes interdite.

Dangers à la navigation aérienne :

Hotspot : multiples points d'attente proches indiqués via marquage au sol et noms panneaux.
 Attention à la pénétration involontaire de la 13/31 en roulant depuis la 02/20 revêtue.
 Présence de l'activité voltige NR 6057 St Riquier Gapennes à 5 NM 080°.

Activités diverses :

AEM (N° 8333) : 657 ft ASFC (880 ft AMSL). 0800 - CS.

AGEN LA GARENNE ouvert à la CAP / AIP, VAC		SYNDICAT MIXTE POUR L'AERODROME DEPARTEMENTAL ☎ 05 53 77 00 88		LFBA
44°10'29"N 000°35'26"E - 204 ft (8 hPa)				
RWY	11/29	2165 x 30	29 F/C/W/T	Revêtue
Balitage	11 29	PAPI 3.0 ° 5.2 % PAPI 3.3 ° 5.8 %		39 ft 60 ft
AVT	Automate H24 avec carte TOTAL uniquement ou HOR. RFSS : possibilité d'assistance. En dehors des HOR RFSS : possibilité d'assistance PPR PN 48 HR. Carburants : 100LL, JET A1 (CIV-MIL) Lubrifiants : NIL.			
COM	TWR VDF ATIS APP Toulouse	121.300 Mhz 121.300 Mhz 129.605 Mhz 120.355 Mhz (au dessus de 2000 ft)		
RFFS	Niveau 5: LUN-VEN : 0700-1100, 1300-1700, Niveau 2 : LUN-VEN : 1100-1300. Possibilité d'extension PPR PN 48 HR : escale@aeroport-agen.fr			
MET	H24 - CRA-TOULOUSE - ☎ (IFR) : 05 61 16 43 12.			
ATS	LUN-VEN : 0700-1700 ; SAM : 0800-1700 ; DIM : 0800-1115, 1230-1700 ☎ TWR : 05 53 77 36 09.			
☎ @	ACB : de l'Agenais : 05 53 96 36 67. SMAD OPS : escale@aeroport-agen.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio.

Distances déclarées réduites : RESA (aire de sécurité d'extrémité de piste) 90 x 90 m, à 36 m de l'extrémité de piste. Fin des distances déclarées située à 90 m avant l'extrémité physique de la piste 11.
 Fin des distances déclarées située à 25 m avant l'extrémité physique de la piste 29.

Activités diverses :

Parachutage sur AD (N° 380) : SR-SS, FL 140. activité réelle connue de AGEN TWR ou A/A et de TOULOUSE INFO. Durant les périodes d'activité parachutage demande mise en route obligatoire pendant HOR ATS.

AEM (N° 9132) : 500 ft ASFC - SAM, DIM et JF : 0900-1100, 1300-SS MAX 1800.

Vols radiocommandés selon protocole.

AIRE SUR L'ADOUR		ACB		LFDA
Ouvvert à la CAP / VAC		☎ 07 82 77 32 56		
43°42'31"N 000°14'50"E - 266 ft (10 hPa)				
RWY	12/30 12L/30R	1000 x 30 975 x 80	5.7t /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : UL91. ☎ : 07 82 77 32 56. Paiement : Carte Bancaire.			
COM	A/A 118.980 Mhz			
RFFS	Niveau 1			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée piste revêtue et non revêtue interdite. Piste non revêtue réservée aux planeurs et aux aéronefs basés ou autorisés par l'exploitant. Piste non revêtue inutilisable après fortes pluies : activité vol à voile reportée sur piste revêtue.

Dangers à la navigation aérienne :

L'attention des pilotes est attirée sur la présence d'activité planeur avec décollage au treuil. Suivre les instructions ci-dessous. Présence d'obstacles végétaux dans la trouée latérale Est. Lâchers de ballons stratosphériques depuis le site du CNES, annoncés par NOTAM.

Activité Aéromodélisme (N° 9240) située à 2,5 NM au NE de l'AD.

Activités particulières :

Activité treuillage planeurs (N° 973) annoncée sur fréquence A/A et par feu tournant installé sur le treuil, SFC / 2000 ft AMSL, SR-SS, câble non balisé. Intégration AD à 2500 ft AMSL minimum. Silence radio durant la treuillée. Décollage et atterrissage interdits durant la procédure de décollage au treuil.

AIX LES MILLES		EDEIS Aeroport Aix		LFMA
ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 06 13 17 34 24.		
43°30'19"N 005°22'02"E - 368 ft (14 hPa)				
RWY	14/32	1504 x 30	15 TRSI	Revêtue
AVT	Carburants : 100LL, JET A1 / Lubrifiants : NIL / Carte bancaire : H24 JOV'AIR MAINTENANCE : ☎ 06 65 60 17 40 ou 06 12 30 35 68			
COM	TWR Sol TWR Tour / VDF ATIS	121.605 Mhz 118.750 Mhz 136.230 Mhz		
NAV	NDB	ALM	413 Khz	
RFFS	Niveau 2 Niveau 4 : O/R PN 3 HR. Niveau 2 : 0700-1700. Niveau 1 : en dehors de ces HOR.			

MET NICE CÔTE D'AZUR - Station : sur AD - ☎ (IFR) : 04 92 29 48 55

ATS ETE : LUN-SAM : 0600 - 1730, DIM : 0600 - 1700 - HIV : LUN-DIM : 0700 - 1700

@ aix.aeroport@edeis.com

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux planeurs.

Utilisable pour ULM : seuls les ULM de classe 3 et 6 sont autorisés.

Activités diverses :

Parachutage sur AD (N°401) : FL 135 - JEU - VEN : 1100-1400, DIM et JF : 0830- SS, ETE : -1HR.

Activité réservée selon protocole. Activité réelle connue d'AIX TWR et de PROVENCE

INFORMATION. Autres HOR annoncés par NOTAM.

Parachutage à proximité AD (N° 445) : RDL 002°/5.7 NM LFMA ARP: SAM, DIM et JF: SR-SS.

Autres HOR annoncés par NOTAM.

AJACCIO NAPOLEON		CCI De Corse		LFKJ
BONAPARTE		☎ 04 95 23 56 00 / 04 95 23 56 19		
Ouvvert à la CAP / AIP, VAC		(PCE)		
41°55'26"N 008°48'09"E - 19 ft (1 hPa)				
RWY	02/20	2407 x 45	35 F/C/W/T	Béton
Balisage	02	PAPI 3.0 ° 5.2 %		56 ft
	20	PAPI 3.7 ° 6.5 %		63 ft

AVT Carburants : 100LL - JET A1/TR0. Lubrifiant : NIL.

0500-1900 HN : modulation des horaires selon vols commerciaux programmés.

En dehors de ces horaires, sur demande après l'atterrissage avec un délai d'intervention maxi de 2HR : ☎ 04 95 22 79 81.

Paiement : - Cartes pétrolières : carte BP, US Government Air Card, - Cartes bancaires : Visa, Eurocard, Mastercard, - Espèces (euros) : maxi 750 euros TTC par livraison, - Chèques : aucun.

Contacts : Air France : ☎ 04 95 23 56 67 - @ : mail.ops.aja@airfrance.fr

Casavia : ☎ 04 95 23 56 78 - @ : casavia.aja@wanadoo.fr

PCE : ☎ 04 95 23 56 19 - @ : pce1@sudcorse.cci.fr

COM FIS 119.825 Mhz
(VFR) ATIS 126.930 Mhz ☎ 04.95.23.59.85
APP 121.050 - 127.780 Mhz
TWR 118.075 Mhz
GND (sol) 121.705 Mhz

NAV NDB RB 365 Khz
GP 335 Mhz
ILS-DME AC 110.3 Mhz/CH 40X

Douanes H24 - PPR PN 48 HR pour tous les vols d'affaires et privés.
Police Douanes ☎ : 09 70 27 89 12 - @: bseajaccio@douane.finances.gouv.fr
Police / Immigration ☎ : 04 84 52 07 50 - FAX : 04 95 20 47 04.

RFFS IATA ETE :- niveau 7 : H24
IATA HIVER :- niveau 7 : 0530-2230 / - niveau 5 : 2230-0530 / Niveau 9 selon programme et/ou sur demande avec PPR PN 72 HR.

MET BASTIA PORETTA - ☎ (IFR) : 04 95 30 09 44

ATS H 24 - ☎ : 04 95 23 59 70
Chef CA : ☎ : 04 95 23 59 73 - FAX : 04 95 20 56 45.

☎ ACB : de la Corse: 04 95 22 35 00..

Conditions d'utilisation de l'AD : Limite de vent : 20 kt de vent traversier si piste mouillée.

(1) Décalage poussée MAX pour B747, B757 et B763 : réducteur de 92m.

(2) Fin des distances déclarées située à 108 m avant l'extrémité physique de la piste 20.

ACTIVITE ULM : - ULM basés : activité interdite du 01/05 au 30/09 les samedis, dimanches et JF.

- ULM non basés : Utilisation AD uniquement sur autorisation du Poste de Contrôle d'Exploitation

(PCE) et des services ATS. Contacter : pce1@sudcorse.cci.fr (ou ☎ 04 95 23 56 19) et temps-reel :

ajaccio@aviation-civile.gouv.fr. PPR PN 48 HR.

Dangers à la navigation aérienne : Présence d'oiseaux importante (plate forme et abords immédiats).

Présence d'une ligne haute tension RDL 020°/1,3 NM DTHR 20, altitude au sommet 211 ft AMSL, hauteur jusqu'à 130 ft AGL, seuls les pylônes sont balisés de nuit.

AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer. Dans la CTR, activité régulière

de prises de vue aériennes au moyen d'un drone. Hauteur MAX : 500 ft ASFC.

LUTTE INCENDIE Pour la sauvegarde des biens et des personnes, certains jours d'été, intense activité

d'hydravions en phase d'écopage aux abords de l'aérodrome en baie de Porticcio et dans le port d'Ajaccio.

PARAPENTE Activité parapente aux abords de la CTR sur un axe passant par N, NZ et NV. Vigilance

accrue recommandée.

Activités diverses :

Voltige (N° 7000) : axe RWY 02/20 centré sur ARP AD ; 3000 AMSL / 5000 AMSL ; SR-SS sur autori-

sation AJACCIO TWR. Activité interdite les SAM, DIM et JF du 1er mai au 30 septembre.

Conditions météo : Visi > 5 km - Plafond > 5000 ft.

AEM (N° 9621) : 300 AAL ; activité autorisée selon le protocole applicable aux associations.

Information des usagers sur ATIS ou FREQ ATC.

ALBERT BRAY	RAAP	LFAQ
Ouvert à la CAP / AIP VAC	☎ 03 22 74 38 10	

49°58'12"N 002°41'33"E - 363 ft (13 hPa)

RWY	08 / 26	2200 x 45	53 F/C/W/T	Revêtu
	08R /26L	1000 x 80		Non revêtu

Balisage	08	PAPI 3.0 ° 5.2 %	58 ft
	26	PAPI 3.0 ° 5.2 %	59 ft

AVT Carburant : 100LL, JET A1. Lubrifiants : NIL.
Payables par carte Sterling (Air BP - automat) ou par CB en HOR ATS.
En dehors de ces horaires, PPR exploitant d'aérodrome dernier jour ouvrable avant 1000.
Avitaillement JET A1 : Pendant HOR ATS : uniquement par camion sur parking E.
Hors HOR ATS : PPR PN 2 HR exploitant. Avitaillement 100LL limité : pompe automa-
tique sur parking B pour ACFT compatible TWY B.
Bureau d'assistance «Handling». Courriel : handling@aeroportalbertpicardie.com
☎ : 03 22 74 38 16 / 17.

COM TWR /AFIS /A/A 119.655 Mhz

NAV NDB ABY 321 Khz
ILS-DME 26 ABY 108.75/330.35 Mhz/CH 24Y

Douanes Pour tous les vols internationaux au départ et à l'arrivée: PPR PN 12 HR (24 HR SAM,
Police DIM et JF) avant ETA/ETD à : douane.aeroportalbert@douane.finances.gouv.fr avec copie à : handling@aeroportalbertpicardie.com ou utiliser le formulaire douanier via le site internet <http://www.aeroportalbertpicardie.com/fr/formalitesdouanieres/>

Le préavis doit comporter les renseignements suivants :

- type et immatriculation de l'ACFT, compagnie ;
- type de vol : tourisme/affaires/fret/autre ;
- provenance/destination, ETA/ETD ;
- pour chaque membre d'équipage et passager : nom, prénom, nationalité, date de naissance et numéro CNl/passeport ;
- marchandises à déclarer, présence de sommes, titres et valeurs

RFFS Niveau 5 : HIV : LUN-SAM : 0800-1900, ETE : LUNSAM : 0700-1800.
Possibilité d'extension niveau 5 sur PPR PN 2 HR.
Possibilité d'extension niveau 7 sur PPR PN 48 HR.
Niveau 1 en dehors de ces HOR. PPR et extension auprès du bureau d'assistance Handling

MET 0300-0000 - LILLE - ☎ (IFR) : 03 62 72 52 25

ATS TWR : HIV : LUN-VEN : 0800-1800. SAM : 0830-1600. ETE : LUN-VEN : 0700-1700.
SAM : 0730-1600. DIM et JF : non assurés.
Extension possible sur PPR auprès de l'exploitant d'AD le dernier jour ouvrable avant 1300. ☎ : 03 22 75 06 01 - FAX : 03 22 74 38 13 (TWR).
☎ : 03 22 74 38 14 - FAX : 03 22 74 38 13 (Chef CA).
AFIS : hors HOR TWR, sur PPR auprès de l'exploitant d'AD le dernier jour ouvrable avant 1000. ☎ : 03 22 74 38 16.

☎ @ ACB : Albert Méaulte : 03 22 75 34 24 - <https://aeroclubalbertmeaulte.site> .
Amicale des Avions Anciens d'Albert (4A) : <http://www.avionsanciens.net>.
@ : les4a.albert@hotmail.com.
Planeur club des coquelicots : 03 22 74 73 85 - @ : planeur80@gmail.com
Albert Vintage Aircraft : <https://www.albertvintageaircraft.fr>
- @ : albertvintageaircraft@gmail.com.
ACB info@aéroportalbertpicardie.com

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Activités diverses :

Voltige sur AD (N°6012) : Axe de piste 08/26 revêtue, longueur 1000 m. 1900 ft AMSL/3500 ft AMSL.
Extension possible à 900 ft AMSL selon protocole. HJ, uniquement durant HOR ATC. Réservé aux pilotes autorisés selon protocole. Information des usagers sur ALBERT TWR et LILLE INFO.

ALBERTVILLE Général	Communauté d'Agglomération Arlysère	LFKA
Pierre DELACHENAL	☎ 04 79 10 48 48.	
Usage restreint / VAC		
45°37'35"N 006°19'44"E - 1035 ft (37 hPa)		

RWY 05/23 800 x 21 5.7t Revêtue

AVT Carburant : JET A1 auprès du SAF, 100 LL HX auprès de ACB.
Païement comptant et cartes de crédit TOTAL.

COM A/A 123.5 Mhz

RFFS Niv 1

☎ ACB d'ALBERTVILLE : 04 79 38 48 03

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux avions et planeurs dont les pilotes répondent à l'une des conditions suivantes : - avoir été reconnu apte à utiliser l'aérodrome par un instructeur (ou détenir une qualification d'instructeur), détenir la qualification de vol en montagne. AD utilisable par les HEL et les ULM.

AD réservé aux ACFT munis de radio. Distances déclarées en piste 05 réduites de 25 m du à la présence d'une digue située à 15 m de l'extrémité physique de la piste.

Dangers à la navigation aérienne :

Qualité de déneigement non garantie. Par sol enneigé, utilisation AD par ACFT basés uniquement sous la responsabilité du commandant de bord.

Activité de voltige de LA ROCHETTE (N° 6812), 1650 ft ASFC / FL 065, HJ - (222° / 13 NM ARP AD).

Activités diverses :

Voltige sur AD (N° 6808). Cercle de 2000 m de rayon centré sur l'ARP. FL 055 / 1650 ft ASFC (2700 ft AMSL) - HJ.

ALBI LE SEQUESTRE	Ville d'Albi	LFCI
Ouvert à la CAP / AIP, VAC	☎ 05 63 49 15 25	
43°54'48"N 002°07'00"E - 565 ft (21 hPa)		

RWY 09/27 1560 x 30 63 F/A/W/T Revêtue

Balisage 09 PAPI 3.2 ° 5.6 % 50 ft
27 PAPI 3.5 ° 6.1 % 47 ft

AVT Carburants : 100 LL - JET A1. Lubrifiant : NIL. / H24 (carte AIR TOTAL). HOR ATS.
En dehors de ces HOR, PPR PN 24 HR. ☎ : 05 63.49 15 27 (CIV - MIL).

COM AFIS - A/A 118.950 Mhz
APP TOULOUSE 123.850 au dessus de 1500 ASFC/3000 AMSL

RFFS Niveau 2. LUN-JEU : 0700 - 1100, 1300 - 1600. VEN : 0700 - 1100. SAM, DIM et JF : non assuré. Hors HOR PPR idem ATS. Niveau 4 PPR PN 48 HR.

MET 0200-2300 - TOULOUSE BLAGNAC - ☎ (IFR) : 05 61 16 43 12.

ATS LUN-JEU : 0700-1700. VEN : 0700-1100, 1300-1700. SAM et DIM : 1300-1700 (HIV, JF : non assuré). En dehors de ces HOR : PPR PN 24 HR du LUN au VEN, PPR PN 48 HR SAM, DIM et JF. TEL gestionnaire AD.

☎ @ @ : twr@aerodrome-albi.fr / ACB : ALBI : 07 81 77 01 36.

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Distances déclarées réduites : RESA (aire de sécurité d'extrémité de piste) 90 x 90 m, à 36 m de l'extrémité de piste. Fin des distances déclarées située à 90 m avant l'extrémité physique de la piste 11. Fin des distances déclarées située à 25 m avant l'extrémité physique de la piste 29.

Activités diverses :

Parachutage sur AD (N° 380) : SR-SS, FL 140. activité réelle connue de AGEN TWR ou A/A et de TOULOUSE INFO.

Durant les périodes d'activité parachutage demande mise en route obligatoire pendant HOR ATS.

AEM (N° 9132) : 500 ft ASFC - SAM, DIM et JF : 0900- 1100, 1300-SS MAX 1800. Vols radiocommandés selon protocole.

ALENCON VALFRAMBERT		Ville d'Alençon		LFOF
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 02 33 29 25 86 / 06 29 11 42 16.		
48°26'48"N 000°06'30"E - 476 ft (17 hPa)				
RWY	07R/25L 07L 25R	780 x 18 730 x 80	5.7t /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL - Lubrifiants : 80, 100 - (CIV-MIL) HX.			
COM	A/A 118.330 Mhz			
RFFS	Niveau 1			
☎	ACB : Amicale alençonnaise des avions anciens : 02 33 27 61 83. Association de voltige alençonnaise : 02 33 27 61 83. Centre Départemental de Formation en vol à voile (CDFVVO) : 02 33 29 90 82.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanées des deux pistes parallèles interdite.

Activités diverses :

Activité de voltige (N° 6330) : axe SW/NE verticale voie ferrée au Nord de l'AD de 1500 x 1000 m, entre les points 48°27'20"N, 000°07'00"E et 48°27'50"N, 000°07'50"E, de SR à SS et de 2200 ft AMSL à FL 040. Activité réservée aux usagers autorisés par Gestionnaire. Activité réelle annoncée sur FREQ A/A ALENÇON.

AEM sur AD (N° 8398) : 800 ft ASFC / 1300 ft AMSL, 0830-1930 HJ. Vols radiocommandés selon protocole. Activité de treuillage planeurs sur la piste Non revêtue, limite verticale jusqu'à 1650 ft AAL, de SR à SS, signalée par le gyrophare situé sur le treuil et information sur la fréquence A/A ALENÇON.

ALES CEVENNES		CCI d'Alès		LFMS
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 04.66.78.49.49.		
44°04'22"N 004°08'35"E - 668 ft (24 hPa)				
RWY	01/19	1400 x 30	5.7t	Revêtue
AVT	Carburant 100LL. H24 : automate avec carte Air TOTAL. Réparations : ☎ : 09 66 89 57 04			
COM	A/A 130.205 Mhz			
RFFS	Niveau 1			
☎ @	ACB : d'Alès et des Cévennes ☎ : 04 66 83 56 18. Cévennes Hélicoptères ☎ : 04 66 85 49 03, 06 03 51 25 39. Fly in airspace Formation ULM et Drone ☎ : 06.45.69.83.12			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT et ULM munis de radio.

Dangers à la navigation aérienne :

Dépression importante de 100 ft avant le seuil RWY 19.

THR 01 : risques de turbulences et cisaillement par vent > 15 kt.

Activités diverses : Activité parachutage (N° 446) : 0800-SS (ETE : 0800-SS). FL145. Activité réservée aux usagers signataires du protocole. Activité connue de MARSEILLE INFO et RHONE CONTROLE.

AMBERIEU		Ministère des Armées (AAE)		LFXA
Ouvert à la CAP / VAC, A VUE, MILAIP		☎ 04 74 34 38 60		
45°58'47" N 005°20'16" E - 812 ft (29 hPa)				
RWY	01L/19R 01R/19L	1993 x 30 800 x 100	PCN : 40/F/A/W/T 5 t/RSI	Macadam, Béton Herbe
COM	TWR AUTO/INFO (A/A) CLUB	122.100 / 243.000 / 257.800 Mhz 129.755 Mhz 129.750 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
☎ @	@ : da278-opc@intradef.gouv.fr 04.74.34.39.08 - 864.278.3908 (Salle de service militaire) Club aéronautique du Bugey : 06.09.06.84.82 @ : info@aeroclub-amberieu.fr Les personnes désirant utiliser les installations de l'ACB doivent obligatoirement prendre contact au préalable (24 HR) avec l'ACB.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD interdit aux ACFT sans radio. Inutilisable hors RWY et TWY.
 RWY 01L/19R revêtue autorisée aux ACFT à réacteur du ministère des Armées ou autres ministères sur accord exploitant défense et PN MNM 72 h. Activité. ULM classe 1 à 6 réservée aux ULM basés .
 Fermeture aire de mouvement revêtue JEU 0400-1200 pour balayage. Dérogation possible avec préavis pour ACFT basés sur accord exploitant défense. RWY 01L/19R atterrissage déconseillé aux ACFT agressifs de type A400M et C130 sous peine de dégrader rapidement et définitivement la couche de roulement. Présence d'un terrain sommaire QFU 011°/191° à l'EST de la RWY revêtue.
 Réserve ACFT défense. Activation signalée par publication NOTAM.

Danger à la navigation aérienne : Trouée de TKOF RWY 01R impactée par une clôture :

- Hauteur = 2,5 m - Extrémité de RWY = 16 m R258 : Zone réglementée tir sol/sol, SFC-3500 ft AMSL.
 RWY 01L/19R Revêtue et voies de circulation A et B : Accotements non stabilisés inutilisables.

Risque d'enneigement : se renseigner par TEL sur la disponibilité terrain.

Activités particulières : PJE (NR 422) : SR-SS : Activité réelle connue de Lyon APP. Autres HOR et au-dessus de FL 085, sont annoncés par NOTAM. Vols radiocommandés selon protocole.

AEM (NR 9585) : SFC - 700 ft ASFC -1500 AMSL 0700-1800.

AMBERT LE POYET Ouvert à la CAP / VAC	Comité de gestion de l'aérodrome Paul Gorce			LFHT
	☎ 06 16 91 37 41 - 06 80 40 07 00 - 06 77 41 36 37			
	45°30'56"N 003°44'42"E - 1848 ft (66 hPa)			

RWY	02/20	736 x 18	3.5 t	Revêtue
AVT	Carburants:100 LL. Pas de pompe automatique. Lubrifiants : qualité aviation. (CIV) HJ O/R.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
☎@	ACB - du Livradois Forez : 04 73 82 01 64. Site : http://aeroclub-ambert.fr/ - Ecole professionnelle de pilotage «libre à toi ULM» : 06 16 91 37 41 - Site : https://www.ulmauvergne.com/ - RMCL Radio Modele Club du Livradois : 06 70 40 97 28 - Club ULM : 06 77 41 36 37			

Activités diverses : AEM (N° 9595) : 500 ft ASFC, HJ.

AMBOISE DIERRE Ouvert à la CAP / VAC	ACB			LFEF
	☎ 07 83 62 24 02			
	47°20'26"N 000°56'28"E - 177 ft (7 hPa)			

RWY	10/28 10L/28R	700 x 25 700 x 60	3 t /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL. Station en libre service par automate avec carte TOTAL.			
COM	A/A	118.775 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
@	Les Ailes Tourangelles : contact@ailestourangelles.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée des deux pistes par 2 ACFT en mouvement interdite. Pistes et TWY non revêtus inutilisables après fortes pluies.

Dangers à la navigation aérienne : Importantes turbulences possibles QFU 284° par vent SW.

Activités diverses :

Activité voltige sur AD (N° 6401) axe RWY 10/28, longueur 2500 m, SR-SS, 1700 ft AMSL / 1520 ft ASFC. - 3500 ft AMSL réservée aux usagers signataires du protocole. Veille sur A/A.

AMIENS GLISY Ouvert à la CAP / AIP ,VAC	Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole			LFAY
	☎ 03 22 22 59 82.			
	49°52'23"N 002°23'13"E - 208 ft (8 hPa)			

RWY	12/30 12R/30L	1292 x 25 900 x 100	6 F/D/W/U /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL..Lubrifiants : NIL / Paiement par carte Total (automate). Autres paiements acceptés CB et espèces à l'ACB de Picardie. Atelier ULM société AIR FLASH. ☎ : 03 22 38 93 53			
COM	A/A	119.890 Mhz		
NAV	NDB	GI	339 Khz	
RFFS	Niveau 1			
☎	ACB : de Picardie : 03 22 38 10 70 (avion, planeur, voltige). - d'Amiens TEL / FAX : 03 22 38 01 01 (avion). - Air Flash : 03 22 38 93 53 (ULM, autogire / gyroplanes). - Hélicoptère Transport Picardie : 06 88 75 35 85.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. TKOF et LDG simultanés sur piste non revêtue et piste revêtue interdits. Tout TKOF et/ou LDG sur la piste revêtue doit être suspendu si un planeur est immobilisé sur la demi-largeur contigüe de la RWY en herbe. Activité IFR possible (GNSS et NDB). AD interdit aux aéronefs > 5.7 t.

Dangers à la navigation aérienne :

- Turbulences et rabattants en finale RWY 12 lors de vent du Sud/Sud-Ouest dûs aux hangars et bois.
- Profil de la piste ondulé : mauvaise visibilité du point d'attente du seuil 30 et inversement, en raison du profil longitudinal de la piste bombée.

Activités diverses :

- Activité voltige (N° 6070) sur AD : 1700 ft AMSL / 3500 ft AMSL, 1200 m vers W à partir de l'ARP et à 500 m de part et d'autre de l'axe de la RWY 12L/30R. HIV : SR-1100 et 1300-SS, ÉTE : SR-1000 et 1200-SS. Information des usagers sur A/A ou LILLE INFO.

- Activité planeurs Les activités sont connues et annoncées sur A/A et LILLE INFO.

ANCENIS		Société d'exploitation de l'aéroport du		
Ouvert à la CAP / VAC		pays d'Ancenis (SEAPA)		LFFI
		☎ 02 40 96 13 90		
47°24'26"N 001°10'44"W - 109 ft (4 hPa)				

RWY 07/25 1200 x 25 8 F/B/W/T Revêtue

AVT Carburant : 100LL, JET A1. Lubrifiant : NIL.

COM A/A 118.205 Mhz

RFFS Niveau 1

☎ **ACB** : du Pays d'Ancenis TEL/FAX : 02 40 83 28 14.

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio.

Activités particulières : Activité de treuillage parapentes sur AD (N° 902), SFC / 1400 ft ASFC (1500 ft AMSL) - SR-SS. Treuillage parapente selon protocole. Treuil équipé d'un feu à éclats.

ANDERNOS LES BAINS		ACB		
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 05 56 82 18 77.		LFCD
44°45'18"N 001°03'54"W - 64 ft (3 hPa)				

RWY 13/23 1240 x 60 / Non revêtue

AVT Carburant : 100 LL CIV : HX, O/R ACB, paiement comptant. Lubrifiant : NIL

COM A/A 120.405 Mhz

RFFS Niveau 1

☎ **ACA** : 05 56 82 18 77

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT et ULM munis de radio.

Dangers à la navigation aérienne : Site susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer. Vigilance des navigateurs aériens sur une éventuelle présence d'animaux sur la piste. Présence d'une clôture électrifiée autour de la piste.

Activités diverses : Voltige (N° 6604) à Querquillas : 3000 ft AMSL / 6600 ft AMSL.

0700-SS ou 2000 MAX. Utilisable en dehors des heures d'activité de la zone LF-R 31 A Cazaux.

Activité annoncée sur A/A ANDERNOS. AEM sur AD (N° 9144) : 330 ft ASFC, HJ.

ANGERS MARCE		EDEIS Aéroport Angers		
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 02 41 33 50 20.		LFJR
47°33'37"N 000°18'44"W - 194 ft (7 hPa)				

RWY 08/26 1800 x 45 28 F/B/W/T Revêtue

08L/26R 720 x 50 / Non revêtue

08R/26L 1100 x 100 / Non revêtue

Balissage 08 PAPI 3.0 ° 5.2 % 52 ft

AVT Carburants : 100LL, JET A1. Lubrifiant : NIL.
LUN-VEN : 0730-1645. SAM : Sur demande - DIM : non assuré.
Automate H24 par carte bancaire ou badge EDEIS uniquement.

Paiement comptant pendant les horaires d'ouverture, cartes acceptées : AEG, AVCARD, COLT Intl,WFS. Avitaillement à crédit avec World Fuel Service et AEG.
Assistance obligatoire sur le portail MyHandling (<https://cy.myhandlingsoftware.com>) pour tout aéronef de 3t ou plus.

COM AFIS - A/A 124.700 Mhz
APP Nantes 124.250 - 119.400 Mhz (au dessus de 2500)

NAV DME ANG 111.05 Mhz/CH 47Y

Douanes Police Point de passage frontalier ouvert à la demande en journée de 0700 à 1900. Fermé la nuit de 1900 à 0700. LUN-VEN PPR PN 24H. SAM-DIM PPR PN 48H.

La demande d'ouverture sera transmise par e-mail aux deux adresses suivantes :

bsi-angers@douane.finances.gouv.fr / operations.angers@edeis.com (en copie)

BSI ANGERS : 4 avenue Joxé 49106 ANGERS CEDEX02. ☎ 09 70 27 51 33

En cas de nécessité: CODT Ile de France ☎ 09 70 27 18 33 (H24)

RFFS Niv 5 : LUN-VEN 0800-1645 - La semaine en dehors de ces HOR extension ou réouverture possible en niveau 2 sur demande avant 1530 sur le site Myhandling.
Niv 2 : SAM 0800-1645 - Niveau 1 : DIM 0000-2359. Le weekend en dehors de ces HOR extension ou réouverture possible en niveau 2 ou 5 sur demande le dernier jour ouvrable avant 1530 sur le site Myhandling. Site internet : <https://cy.myhandlingsoftware.com>

MET NANTES ATLANTIQUE - (IFR) ☎ : 02 40 05 29 31

ATS AFIS : - LUN-SAM : 0715-1645 - DIM : non assuré. Le service AFIS peut être rendu à tout moment avec PN 1 HR. La présence réelle de ce service est connue sur FREQ AFIS. Extension ou réouverture possible sur demande écrite auprès du gestionnaire le dernier jour ouvrable avant 1500 (E-mail et TEL exploitant).

☎ @ ACB : ACAM (vol moteur) : 02 41 33 50 61
ASVV (vol à voile) : 02 41 33 50 62
CPVA (voltage) : 02 41 33 50 63.
@ : angers.aeroport@edeis.com

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT et ULM munis de radio. Activité IFR possible piste non revêtue Sud réservée vol à voile et avions de servitudes. Utilisation simultanée des pistes accolées revêtue et non revêtue Nord interdite. Pistes et voies de circulation non revêtues inutilisables après pluies prolongées. Distances déclarées utilisables : ASDA et LDA RWY 26 réduites en raison de la présence de l'abri du localizer situé en extrémité de piste.

Activités diverses :

Possibilité d'activité de treuillage (annoncée sur fréquence). La prudence est recommandée et les transits par la verticale du terrain sont à éviter endessous de 3000 ft AMSL.

Activité voltage (N° 6362) sur AD : - 200 m au Nord de la piste. - orienté selon l'axe 08/26, - 2100 x 700 m, - 1700 ft AMSL/3500 ft AMSL, - LUN-SAM : 0900-1130, 1300-1800. De jour uniquement, - extension possible à 500 ft ASFC selon protocole, - information des usagers sur ANGERS AFIS, ANGERS A/A et NANTES Information. - Hors HOR ATS ANGERS : informer NANTES Information au début et à la fin de chaque séance de voltage.

Activité de treuillage planeurs sur AD (N° 927). SFC-2700 AMSL/2500 ASFC. SR-SS. Câble sur bande non revêtue 08/26. Treuil équipé d'un feu à éclats. Information sur ANGERS AFIS et NANTES Information.

ANGOULEME BRIE CHAMPNIERS Syndicat Mixte Des Aeroports De
Ouvert à la CAP / AIP, VAC Charente **LFBU**
☎ 05 45 69 88 09 - ops: 05 45 69 47 12
45°43'46"N 000°13'09"E - 436 ft (16 hPa)

RWY 10/28 1860 x 45 39 F/C/W/T Revêtue

Balisage 10 PAPI 3.0 ° 5.2 % 49 ft

AVT Carburants : 100LL- Jet A1
Paiement comptant espèces, carte bancaire ou carte BP Hors HOR ATS : Automate carte BP. LUN-VEN : 0800-1700. SAM, JF : 0900-1700.
Assistance obligatoire pour tout ACFT d'un poids supérieur ou égal à 3 t.
Demande d'assistance sur : operations@angouleme.aeroport.fr

COM AFIS / VDF 123.150 Mhz
APP Limoges 188.080 Mhz

NAV ILS/DME AM 109.35 Mhz/CH 30Y
NDB AGO 404 Khz
GP 331.85 Mhz

Douanes O/R douanes avec préavis 48 heures aux adresses suivantes :
Police codt-bordeaux@douane.finances.gouv.fr - FAX : 05 56 79 28 37

RFFS Niveau 4 : LUN-VEN 0800-1730 - Niveau 2 : SAM et JF 0900-1730.
Niveau 5 sur demande.

MET 0500-0200 - BORDEAUX MERIGNAC - (IFR) ☎ : 05 57 29 12 79.

ATS AFIS : LUN-VEN : 0800-1130, 1230-1730. SAM, JF : 0900-1130, 1230-1730.
En dehors des horaires ATS, ouverture possible sur demande au service opérations.

☎ @ ACB d'Angoulême : 05 45 69 88 22 - @ : operations@angouleme.aeroport.fr

Conditions d'utilisation de l'AD : Activité IFR possible. AD réservé aux ACFT munis de radio.

ANNECY MEYTHET Société d'Exploitation de l'Aéroport
Ouvert à la CAP / AIP, VAC d'Anncy Meythet (SEAA) **LFLP**
☎ 04 50 32 23 22
45°55'51"N 006°06'23"E - 1521 ft (55 hPa)

RWY 04/22 1630 x 30 24 F/C/W/T Revêtue
04R/22L 845 x 60 / Non revêtue

Balisage 04 PAPI 3.5 ° 6.1 % 42 ft
22 PAPI 5.3 ° 9.3 % 77 ft

AVT LUN-VEN : JET et AVGAS 0700-1900. Samedi-Dimanche-JF : JET 0700-1800, AVGAS 0700-1900. Carte AIR BP, carte de crédit VISA, Mastercard, espèces euros. Carburants : marque BP 100 LL - JET A1 (CIV-MIL) - Lubrifiants : NIL. Maintenance hélicoptères, SARL Rotorteam. ☎ : 04 50 51 72 54. Maintenance avions, Société MecAvialpes. ☎ : 04 58 02 01 30. Catering, services divers sur demande. Service Push Avion Espace équipages. FBO SÉAAM : fbo@annecy-airport.com

COM AFIS -TWR- A/A 118.200 Mhz
APP (Chambéry App) 121.205 Mhz (au dessus de 3500 ft)
Chambéry info 123.700 Mhz

Douanes Sur demande PN 24 HR au gestionnaire. Police : NIL.

Police

RFFS Niveau 5 : 0700-1800 / Niveau 2 : LUN-VEN : 0600-0700, 1800-1900 ; SAM, DIM et JF: 1800-1900. Extension possible sur demande. En dehors de ces HOR niv 1.

MET H24 - LYON SAINT-EXUPERY - ☎ (IFR) : 04 72 23 98 08.

ATS HOR ATC : 0800-1800 (extensions possibles : voir AD 2 LFLP.17)
HOR AFIS publiés par NOTAM

☎ @ <https://cy.myhandlingsoftware.com/> Website : <https://www.annecy-airport.com>
@ : fbo@annecy-airport.com - ACB d'Anney Haute Savoie : 04 50 22 04 25.

Conditions d'utilisation de l'AD : Aérodrome situé en zone à forte densité de population. En conséquence, il est interdit pour les HEL d'effectuer des vols d'entraînement au départ ou à destination de l'aérodrome ainsi que au-dessus des mêmes zones, des vols touristiques circulaires sans escale ou avec escale de moins d'une heure. AD réservé aux ACFT munis de radio. Activité IFR possible, trafic VFR dense. Assistance obligatoire pour aéronefs de plus de 3 tonnes. Utilisation simultanée des deux pistes interdite. Décollages piste revêtue : tout aéronef doit remonter toute la piste et s'aligner en début de piste, à l'exception des avions monomoteurs à pistons, des ULM et des hélicoptères. Distances déclarées réduites cause présence d'obstacles en bordure de la bande de piste ou dans la trouée de décollage. Fin des distances déclarées située avant les feux rouges de fin de piste. TKOF RWY 04 : L'attention des pilotes est attirée sur la nécessité de vérifier que les performances de leur appareil garantissent le franchissement de la route et de son gabarit (1540 ft). PAPI obligatoire à l'atterrissage de nuit, ainsi que de jour lors de tout atterrissage d'avion dont la vitesse de référence à l'atterrissage est supérieure à 80 kt (148 km/h). Accueil des aéronefs non basés : demande d'assistance obligatoire sur le portail MyHandling (<https://cy.myhandlingsoftware.com/>) pour : - tout aéronef de 3 t ou plus ; - tout aéronef les WE du 1er décembre au 15 avril.

Activités particulières : AEM (NR 9707) : SFC - 500 ft ASFC (2480 ft AMSL), SR-SS. Vols radiocommandés selon protocole.

ANNEMASSE		SARL aérodrome Marcel BRUCHON		LFLI
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 04 50 37 12 75		
46°11'31"N 006°16'06"E - 1620 ft (58 hPa)				
RWY	12/30	1300 x 30	58 F/A/W/T	Revêtue
AVT	Carburants : 100LL, JET A1 . Lubrifiants : 80, 100 (CIV-MIL) HJ, Paiement comptant et cartes de crédit TOTAL			
COM	FIS (Genève info)	126.350 Mhz		
	ATIS	135.580 Mhz		
	Genève Dép	131.330 Mhz		
	Genève Arr	136.255 Mhz au dessus de 100ASFC		
	A/A	125.875 Mhz		
Douanes	PN : 1HR			
Police	@ : cli-lyon@douane.finances.gouv.fr			
RFFS	Niveau 1			
☎	Club Aéronautique d'Annemasse (CAA) : 04 50 37 12 75 - FAX : 04 50 37 10 26 Sté Mont-Blanc Hélicoptères : 04 50 92 78 21 - FAX : 04 50 38 01 01.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. ATIS GENEVE disponible sur 135. 580. Entraînement tours de piste réservé aux avions et hélicoptères basés. Utilisation simultanée piste revêtue et zones de poser hélicoptères interdite. Roulage interdit hors RWY et TWY. Distances déclarées RWY 30 réduites conformément décision d'homologation .

Activités diverses :

Activité AEM interdite. Activité de parachutage (N° 416) : SR-SS, FL 095.
Activité réelle annoncée sur fréquence A/A et connue de GENEVE Information.

ARCACHON LA TESTE DE BUCH		Communauté d'agglomérations du Bassin d'Arcahon Sud (COBAS).		LFCH
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 05 56 54 45 65		
44°35'49"N 001°06'50"W - 52 ft (2 hPa)				
RWY	07/25 07R/25L	1347 x 23 1284 x 60	12 F/C/W/T /	Revêtue Non revêtue

AVT 15/04 - 15/09 : 0830-1045, 1300-1700 ; 16/09 - 14/04 : 0800-1045, 1315-1530.
Carburant : UL91, 100LL, JET A1.
Carte crédit TOTAL, paiement comptant, carte bancaire.

COM AFIS - A/A 119.080 Mhz

RFSS Niveau 1

ATS AFIS du 15/04 au 15/09 : LUN-DIM : 0800-1800,
du 16/09 au 14/04 : LUN-VEN : 0800-1100, 1315-1600.
SAM, DIM et JF : 0800-1130, 1245-1600.
01/01 et 25/12 : AFIS fermé. AFIS ☎ : 05 56 54 72 80 - FAX : 05 56 54 74 12.

☎ Aéroclub du Bassin d'Arcachon ACBA : 05 56 54 72 88.
Les Planeurs du Bassin d'Arcachon PBA : 05 56 54 15 14.
Ecole de Parachutisme du Bassin d'Arcachon EPSBA : 05 56 54 73 11 - 06 52 91 80 96.

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux paramoteurs.
Utilisation simultanée des pistes interdite. Tout DEC ou ATT est suspendu si un ACFT est immobilisé sur la piste non revêtue à moins d'une demi-largeur de la limite commune.

Dangers à la navigation : AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.

Activités particulières : Activité de treuillage sur AD annoncée sur ARCACHON Info.

Volteige sur AD (N° 6650) : 3000 ft ASFC/FL 100. ETE : 0700-SS, HIV : 0800-SS, PPR CAZAUX APP.
Volteige Le Teich «Taurus» (N° 6645) : 1500 ft ASFC/5500 ft ASFC. ETE : 0700-SS, HIV : 0800-SS, PPR CAZAUX APP.

Activité AEM sur AD (N° 9148) : HJ, 330 ft ASFC.

Activité AEM Dune du Pyla (N° 9115) : HJ, 850 ft AMSL / 500 ft ASFC.

Parachutage sur AD (N° 306) : SFC / FL 140, hors activité Cazaux. Selon protocole. Activité réelle connue par AQUITAINE INFO / APP, ARCACHON INFO, CAZAUX APP.

ARGENTAN Ouvert à la CAP/ VAC	Mairie d'Argentan ☎ 02 33 64 68 00.	LAJAJ
48°42'34"N 000°00'10"E - 581 ft (21 hPa)		

RWY 04/22 1000 x 60 / Non revêtue

AVT Carburants : 100LL - Lubrifiant : NIL- (CIV) O/R la veille à ACB.- Paiement comptant.

COM A/A 123.500 Mhz

☎ **ACB** : Les Ailes Argentanaises : 02 33 36 78 11
Ecole ULM - TEL / FAX : 02 33 35 04 20.
Air Com Paramoteurs : 06 11 62 46 51

ARGENTON SUR CREUSE Ouvert à la CAP / VAC	Club ULM 36 ☎ 02 54 24 29 08.	LFEG
46°35'45"N 001°36'04"E - 666 ft (24 hPa)		

RWY 04/22 630 x 18 / Revêtue

AVT Carburant : 100 LL. PPR PN 24 HR auprès de l'exploitant.
Paiement comptant chèque ou espèces.

COM A/A 123.500 Mhz

RFSS Niveau 1

☎ **ACB** : Aéroclub de la vallée de la Creuse : 02 54 24 28 98.

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée des pistes interdites. Tout DEC ou ATT sera interrompu si un aéronef est immobilisé sur la demi largeur contigüe de la piste non revêtue. RWY revêtue : l'attention des pilotes est attirée sur sa faible longueur et sa déclivité (1,11 %).

Dangers à la navigation aérienne :

Volteige (N° 6400) à 2 km à l'ENE de l'AD. 2500 ft AMSL / 4000 ft AMSL. Activité selon protocole, réservée aux aéronefs équipés de radio. Information des usagers sur POITIERS INFO.

ARRAS ROCLINCOURT Ouvert à la CAP / VAC	CCI Artois Hauts de France ☎ 06 74 65 83 93 - 03 21 23 24 83	LFQD
50°19'26"N 002°48'10"E - 338 ft (13 hPa)		

RWY 04/22 1424 x 60 / Non revêtue

AVT Carburant Fuel : SP 98. Lubrifiant : Yacco 2 et 4 temps.
1400-1900 sauf DIM et JF / 1400-1900. ☎ : 06 83 01 41 09 ou 06 87 80 34 65.

COM A/A 123.500 Mhz

RFSS Niveau 1

☎ AD : 03 21 55 36 74.
ACB : Les Ailes Arrageoises : 06 81 00 78 28 ou 06 10 32 73 29.
AMAC (aéromodélisme) : 06 87 23 16 81. Vol à voile : 06 74 13 70 98.
ULM Club d'Arras : 06 72 78 08 20.
Les Godasses Volantes Aéroclub ULM : 06 83 01 41 09 ou 06 87 80 34 65.

Dangers à la navigation aérienne : AD utilisable avec précaution après fortes pluies ou dégel.
Activités particulières : Voltige sur AD (N° 6020) verticale de la piste, 1500 m de part et d'autre de l'ARP, SR-SS 1700 ft AMSL / 3500 ft AMSL. Selon protocole.
 AEM (NR 8334) : SR - SS, 1000 ft ASFC / 1350 ft AMSL. Selon protocole.

ASPRES SUR BUECH		Département des Hautes Alpes		LFNJ
Usage restreint / VAC		☎ 04 92 54 20 07.		
44°31'04"N 005°44'10"E - 2727 ft (98 hPa)				
RWY	18/36 10/28	895 x 100 650 x 100	/ /	Non revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : UL 91. Station automatique : carte bancaire uniquement			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
☎ @	@ : www.alpes-envol.fr - ACB : Association Aéronautique d'Aspres : 04 92 44 06 27. BLEU ALPIN : 06 82 49 00 25 - ADPUL : 06 76 73 93 76.			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD agréé à usage restreint, réservé au vol à voile, aux avions de servitude, aux A/C basés, à ceux basés sur les AD voisins (Barcelonnette, Gap, Mont Dauphin, Serres La Batie, Sisteron.), et aux pilotes titulaires de la qualification montagne. AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisable par les hélicoptères. AD interdit par vent Nord supérieur à 15 kt.

Dangers à la navigation aérienne :

Fortes turbulences aux abords de l'AD. Présence d'arbres aux abords seuil 10.

Activité diverses :

AEM (NR 9605) : 500 ft ASFC, SR-SS. Parachutage : occasionnel sur AD, activation par NOTAM.

AUBENAS ARDÈCHE MÉRIDIONALE		Syndicat départemental d'équipement de l'Ardèche		LFHO
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 04 75 35 23 80 / 06 86 26 70 18.		
44°32'22"N 004°22'18"E - 923 ft (33 hPa)				
RWY	18/36	1425 x 30	18 F/B/W/T	Revêtue
AVT	100 LL : H24. Automate avec carte bancaire. JET A1 : du LUN au VEN sauf JF : avec préavis de 24 HR, carte bancaire uniquement.			
COM	A/A	119.850 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
☎	ACB d'Aubenas : 04 75 93 42 08.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Le TWY parallèle à la piste est réservé en priorité aux Canadiens de la Sécurité Civile.

Activité diverses :

Parachutage sur AD (N° 412), FL 135. SAM, DIM et JF : HJ sauf si LF-R 55C et D actives.

Voltige (N° 6810) lorsque LF-R55D inactive : 2600 ft AMSL / FL 060 - HJ les SAM, DIM et JF et sur autorisation de ORANGE APP 118.925. AEM (N° 9635) : 500 ASFC, SR-SS.

AUBENASSON		M. de Chivré		LFJF
Usage restreint / VAC		☎ 06 03 50 57 30.		
44°41'43"N 005°09'14"E - 807 ft (29 hPa)				
RWY	09/27	750 x 80	/	Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
☎	Association aéronautique de Rochecourbe - 04 75 21 55 85 / 06 03 50 57 30.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé au vol à voile et aux A/C de servitude. AD utilisable par les autres aéronefs sur autorisation de l'exploitant. Pour les avions, le pilote doit également : - avoir été reconnu apte à utiliser l'aérodrome par un instructeur (ou détenir une qualification d'instructeur) ou - détenir la qualification de vol en montagne. PRKG des A/C non basés : soumis à autorisation de l'exploitant avec PPR PN 24 HR.

Dangers à la navigation aérienne : Par vents forts risque de turbulences.

AUBIGNY SUR NÈRE		ACB Aubigny sur Nère		LFEH
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 02 48 58 04 72.		
47°28'50"N 002°23'39"E - 630 ft (22 hPa)				
RWY	06/24	1015 x 20	/	Revêtue
AVT	Carburant : TOTAL : 100 LL - (CIV-MIL) SAM : 1200-SS, DIM et JF : 0730-1000, 1200-SS. O/R PN1 HR TEL : ACB.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			

Conditions générales d'utilisation de l'AD : TODA réduite de 40 mètres par rapport aux dimensions de la piste revêtue afin de prendre en compte le chemin à l'extrémité de la piste 24.

Dangers à la navigation aérienne : A l'atterrissage au QFU 06, risques de turbulence peu avant le seuil.

Activités diverses : Activité AEM : vols radiocommandés, HJ, 330 ft AAL.

AUCH GERS		Syndicat Mixte de Gestion		LFDH
Ouvert à la CAP / AIP , VAC		Aéroport AUCH-GERS ☎ 05 62 63 06 07		
43°41'13"N 000°36'00"E - 411 ft (15 hPa)				
RWY	18/36 18L/36R	1900 x 30 835 x 55	23 F/B/W/T /	Revêtue Non revêtue
Balisage	18 36	PAPI 3.5 ° 6.1 % PAPI 3.0 ° 5.2 %		49 ft 46 ft
AVT	Carburant 100 LL - JET A1 (CIV-MIL) - Lubrifiants :NIL. Station automatique TPV carte TOTAL.HOR ATS :VISA, MASTER CARD, paiement comptant.PPR en dehors de ces HOR. HOR AFIS. PPR en dehors de ces HOR .Automate H24			
COM	AFIS - A/A STAP (Hors HOR ATS APP Pyrénées	123.005 Mhz 123.005 Mhz 128.800 Mhz (au dessus de 4500 ft)		
NAV	NDB	LMT	420 Khz	
RFFS	Niveau 1ou niveau 4 PPR PN 96 HR auprès de l'AFIS.			
MET	0145-2245 - CRA-TOULOUSE - ☎ (IFR) : 05 61 16 43 12			
ATS	AFIS - LUN-VEN : 0830 - 1100 , 1300 - 1630 sauf JF. En dehors de ces horaires : PPR PN 24 HR auprès de l'AFIS. En dehors de ces HOR O/R AFIS. SAM, DIM et JF : assuré uniquement avec PPR le jour ouvrable précédent avant 1500.☎ : 05 62 63 06 07			
☎ @	@ : contact@aerportauch.com - Ecoles de pilotage ACB : Gascon : 05 62 63 37 23 - Centre VAV d'Auch : 05 62 63 23 55. Club ULM Albatros : 05 62 63 12 80 - Club Aéromodélisme : 05 62 05 92 25.			

Conditions d'utilisation de l'AD: AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée des deux pistes interdites. Activité IFR possible. Activités ULM sur RWY non revêtue.

Activités diverses : AEM (N° 9064) : 330 ft ASFC - HJ.

AURILLAC		Communaute D'agglomeration Du		LFLW
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		Bassin D'aurillac ☎ 04 71 64 50 00		
44°53'51"N 002°25'00"E - 2096 ft (75 hPa)				
RWY	15/33	1700 x 30	12 F/C/W/T	Revêtue
Balisage	15 33	PAPI 3.0 ° 5.2 % PAPI 4.0 ° 7.0 %		43 ft 44 ft
AVT	Carburant : 100LL, JET A1. Lubrifiant : NIL. Carte de crédit TOTAL , automates H24 avec carte TOTAL			
COM	AFIS	118.325 Mhz		
RFFS	Niveau 4 : LUN-VEN : 0415-0530, 0745-0900, 1115-1230, 1430-1630 et 1830-2000 pour vols commerciaux programmés uniquement. DIM : 1500-2000 pour vols commerciaux programmés uniquement. Niveau 2 : LUN, MER, VEN : 0530-0745, 0900-1000,1230-1430. MAR, JEU : 0700-0745, 0900-1000, 1400-1430. Aucun service RFFS assuré en dehors de ces HOR. Hors HOR, pour vols commerciaux uniquement PPR PN 48 HR.			
MET	H24 - LYON ST EXUPERY - ☎ (IFR) : 04 72 23 98 08.			
ATS	AFIS : LUN-VEN : 0415-1630, 1830-2000 pour vols commerciaux programmés uniquement. SAM : non assuré. DIM : 1500-2000 pour vols commerciaux programmés uniquement. Hors HOR, pour commerciaux uniquement : PPR 48 HR par FAX ou E-mail.			
☎ @	FAX : 04 71 64 51 59 - @ : aeroport@caba.fr ACB du CANTAL : 04 71 64 22 00.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Activité IFR possible. AD réservé aux ACFT munis de radio.

AUTUN BELLEVUE		Communauté de communes		LFAQ
Ouvert à la CAP / VAC		de l'Autunois ☎ 03 85 86 80 52		
46°58'16"N 004°15'40"E - 1001 ft (36 hPa)				
RWY	36/18 36R/18L	1020 x 27 640 x 50	5 TRSI /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL -Lubrifiants : 80-100-W80- (CIV-MIL) HX. Paiement comptant.			

COM A/A 123.500 Mhz
APP Saint Tan 123.405 Mhz au dessus de 2000 ft ASFC

RFFS Niveau 1.

@ @ AD : cca@cc-autunois.fr
ACB : du Morvan : 03 85 52 14 40 - @ : aeroclubdumorvan@wibox.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :

Piste revêtue réservée aux avions et aux ULM multiaxes. Piste non revêtue réservée aux avions basés, et aux autres ULM. Utilisation simultanée des pistes interdite.

Activités diverses :

AEM (N° 8224) : 500 ft ASFC - SR - SS.

AUXERRE BRANCHES		EDEIS Aéroport d'Auxerre		LFLA
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 03 86 48 31 89 / 04 03		
47°50'47"N 003°29'48"E - 523 ft (19 hPa)				
RWY	18/36	1650 x 30	43 F/C/W/T	Revêtue
Balisage	18 36	PAPI 3.0 ° 5.2 % PAPI 3.6 ° 6.3 %		47 ft 48 ft
AVT	H24 carte TOTAL. Paiement comptant HOR AFIS. Carburants : 100 LL - JET A1. Lubrifiants : NIL. Delta Tango Aviation Maintenance ☎ : 03 86 33 13 55 @ : deltatangoaviation@gmail.com ACFT >= 3t et HEL avec PAX, assistance obligatoire avec PPR PN 48 HR. @ : cy.myhandlingsoftware.com			
COM	AFIS - A/A	129.800 Mhz		
NAV	NDB	AX	417 Khz	
Douanes Police	LUN-VEN: 0800-1600 avec PN 4HR. LUN-VEN : 1600-0800 avec PN avant 1400. SAM-DIM : PN VEN avant 1400. JF : PN le dernier jour ouvrable avant 1400. @ : codt-metz@douane.finances.gouv.fr - ☎ : 09 70 27 74 01- FAX : 03 87 36 00 84 Gendarmerie - ☎ : 03 86 63 40 17.			
RFFS	Niv 4 Niveau 2 : HOR AFIS.- Niveau 1 : en dehors de ces horaires.- Extension possible Niveau 2 ou 4 en dehors de ces HOR PPR PN 48 HR chef d'exploitation.			
MET	H24 - LYON SAINT EXUPERY - ☎ (IFR) : 04 72 23 98 08.			
ATS	AFIS : - Du 01/04 au 30/09 : 0830-1200, 1300-1730. - Du 01/10 au 31/03 : 0830-1200, 1300-1630. Extension possible pour commerciaux, EVASAN et vols officiels : PPR PN 48 HR. ☎ : 03 86 48 31 89 - FAX : 03 86 42 97 06 - @ : auxerre.operations@edeis.com. ☎ astreinte hors HOR ATS en cas d'urgence ou EVASAN : 06 17 77 50 05/06 74 97 62 48 PN : cy.myhandlingsoftware.com			
@	AD : nicolas.bregmestre@edeis.com / auxerre.operations@edeis.com Fax : 03 86 42 97 06 ACB : de l'Yonne : 03 86 48 31 95 ou 06 87 82 46 84. Air Sport ULM : 03 86 82 89 50 ou 07 60 32 50 40 - @ : aairportulm@gmail.com Accès WIFI H24 en salle pilotes.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Activité IFR possible. AD réservé aux ACFT munis de radio et de transpondeur.

Limitations vent traversier RWY 18/36 : - 25 kt sur piste sèche, - 20 kt dans les autres cas.

TWY A : largeur 15 m, utilisable par ACFT dont l'empattement est inférieur à 18 m.

TWY B : - à usage privé non ouvert à la CAP, - utilisable de jour uniquement, - largeur 5,5 m, utilisable par ACFT dont la largeur hors tout du train principal est inférieure à 2,2 m.

Activités diverses : Parachutage sur AD (N° 210) : SFC - FL 115, 0630-CS, selon protocole.

Information des usagers sur FREQ AUXERRE INFO, SEINE APP/INFO, PARIS INFO ou PARIS ACC.

AVALLON		Ville d'AVALLON		LFGÉ
Ouvert à la CAP / VAC				
47°30'07"N 003°53'54"E - 786 ft (28 hPa)				
RWY	04/22	750 x 60	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL - Lubrifiant : W80D (CIV) - HX - Réserve aux membres de l'ACB.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
☎	ACB de l'Avallonnais. TEL/FAX : 03 86 34 15 11.			

Dangers à la navigation aérienne :

Présence d'une grue mobile pouvant évoluer dans la trouée NE. Piste bombée.

Activités diverses :

Activité voltige sur AD (N°6494) axe de piste 04/22, longueur 3 km, 1,5 km de part et d'autre de l'axe de piste. FL 050/ 1700 ft ASFC. SR-SS.

AVIGNON CAUMONT Ouvert à la CAP / AIP, VAC	Sté Aeroport Avignon Provence ☎ 04 90 81 51 31	LFMV
--	---	-------------

43°54'24"N 004°54'07"E - 124 ft (5 hPa)

RWY	17/35 17L/35R 17R/35L	1880 x 45 250 x 20 700 x 50	38 F/C/W/T / /	Revêtue gazon gazon
Balitage	17 35	PAPI 3.0 ° 5.2 % PAPI 3.0 ° 5.2 %		35 ft 52 ft
AVT	Carburants : AVGAS 100LL - AVGAS UL 91 - JET A1. Paiement : espèces, carte TOTAL, carte bancaire. LUN-VEN : ETE : 0500-1900, HIV : 0600-1930. SAM : ETE : 0530-1630, HIV : 0630-1730. DIM : ETE : 0630-1730, HIV : 0730-1830. Automate AVGAS 100LL et AVGAS UL91 - carte TOTAL uniquement pendant HOR d'ouverture. En dehors de ces HOR : TEL exploitant d'AD. Toutes réparations avions légers : ATA : ☎ 04 90 80 07 00 / 06 09 88 46 54. FARMAN : ☎ 07 68 04 61 62. Sellerie aéronautique : Borghino : ☎ 04 90 92 19 46. Service toilette et eau potable. GPU 28 V, 115 V 400 Hz. Service tractage avec Mototok. MTOM Supérieure à 3,5 T. : assistance obligatoire @ : handling@avignon.aeroport.fr			
COM	TWR - A/A GND (sol) ATIS APP PROVENCE APP ORANGE STAP - O/R	122.600 Mhz 121.755 Mhz 120.830 Mhz ☎ 04 90 84 32 84 132.300 - 124.350 Mhz 118.925 Mhz 122.600 Mhz - Absence ATIS ☎ 04 90 84 32 96		
NAV	DME NDB	AN CM	110.5 Mhz/CH 42 X 369 Khz	
Douanes Police	O/R PPR PN 24HR auprès de l'exploitant d'AD.			
RFFS	Niv 5 - Niveau 6 sur PPR.PN 24 HR - ☎ exploitant			
MET	NICE CÔTE D'AZUR - ☎ (IFR) : 04 92 29 48 55.			
ATS	LUN-VEN : ETE : 0500-1930, HIV : 0600-2000. SAM : ETE : 0500-1900, HIV : 0600-1800. DIM : ETE : 0600-1930, HIV : 0700-2000. Modifications possibles par NOTAM. Extension des horaires ATS au bénéfice des vols commerciaux programmés annoncée sur ATIS.			
☎ @	FREQ opérations : 131.750 Mhz. Site Web : www.avignon.aeroport.fr - @ : handling@avignon.aeroport.fr FAX AD : 04 90 84 17 23. ACB : Vauclusien : 04 90 84 17 17.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD interdit au planeurs. AD réservé aux aéronefs munis de radio.
Piste non revêtue et bande ULM utilisables sur PPR TWR uniquement.
Piste non revêtue, bande ULM et TWY non revêtus utilisables de jour uniquement et en VMC.
ATT et/ou DEC simultanés sur piste revêtue et piste non revêtue interdit.
Pour les ACFT de plus de 30 t demi-tour obligatoire sur les raquettes.
Accès sens unique aux postes d'avitaillement par A2. Interdiction d'accès en contre-sens moteur tournant.
Interdiction aux hélicoptères rotor tournant. Sortie depuis le hangar H2 : respecter l'arrêt pour contrôle d'absence de trafic sur A2. Aéronef en accès station AVGAS depuis A2 prioritaire.

Dangers à la navigation aérienne :

Importante activité de parachutages, verticale l'aérodrome d'AVIGNON PUJAUT connue de PROVENCE APP et AVIGNON TWR. Activité vélocipède aux abords des aérodromes d'AVIGNON PUJAUT et MAZET DE ROMANIN. En approche pistes 35, par temps ensoleillé, en fin d'après-midi, entre mars et septembre, la présence de panneaux photovoltaïques sur les ombrières du parking du terminal à l'ouest de la piste, est susceptible d'entraîner un éblouissement.

Activités diverses :

Activité voltige (N° 6901) : axe 167° / 347° de 2000 m centré sur 43 54 04 N - 004 54 13 E, 2100 AMSL - 3500 AMSL, 0900-1100 et 1300-1700 sur autorisation AVIGNON TWR.
Activité voltige (N° 6925) La Montagnette connue d'AVIGNON TWR.
Activité «Drone Pégase» au Nord du bâtiment Pégase. Maximum 35 m ASFC, connue d'AVIGNON TWR (usagers autorisés par protocole).
Activité «Drone RTE» dans l'emprise du bâtiment RTE 20 m ASFC, connue d'AVIGNON TWR (usage exclusif de RTE par protocole).

AVIGNON PUJAUT Usage restreint / VAC	Mairie de Pujaut ☎ 04 90 26 40 20	LFNT
--	--------------------------------------	-------------

43°59'46"N 004°45'16"E - 146 ft (6 hPa)

RWY	16R/34L 16L/34R 12/30	1350 x 100 650 x 80 1165 x 100	/ / /	Non revêtue Non revêtue Non revêtue
------------	-----------------------------	--------------------------------------	-------------	---

COM APP ORANGE 118.925 Mhz
 APP PROVENCE 132.300 Mhz
 A/A 123.355 Mhz

RFFS Niveau 1

☎@ **ACB** : Planeurs Avignon Pujaut.

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio. Atterrissage pour les usagers extérieurs interdit sauf autorisation donnée par l'exploitant d'AD. AD réservé au vol à voile, au parachutisme, aux avions de servitude et à l'école de paramoteur. Piste 16L/34R exclusivement réservée à l'activité vélivole. Utilisation simultanée des pistes 16L/34R et 12/30 interdite. Tour de piste et remise des gaz interdits aux ACFT non précédemment cités.

Dangers à la navigation aérienne :

OCT à JUL - Présence de moutons possible sur l'AD. L'attention des usagers est attirée sur la possible traversée des RWY par des parachutistes et des planeurs en attelage. Présence d'un bâtiment (soufflerie) d'une hauteur de 10m à proximité du seuil de piste 16L.

Activités diverses :

Parachutage sur AD (N° 402) tous les jours SR-SS, FL135, activité réelle connue de ORANGE APP et AVIGNON TWR. Autres HOR et au-dessus du FL 135, activité annoncée par NOTAM. A l'ouest des pistes zone réservée au parachutisme.

Treuillage sur AD (N°986), SFC-2350 AMSL, SR - SS câble non balisé. Balisage lumineux au sol (feu tournant). Activité annoncée sur PUJAUT A/A.

AEM (N° 9557) : 650 ft ASFC, HJ. Activité «Ecole de Paramoteur» exclusivement.

AVORD		MINISTERE DES ARMEES (AAE)		LFOA
Militaire / A VUE, AIP		☎ 02.45.41.44.00		
47°03'25"N 002°38'20"E - 578 ft (21 hPa)				
RWY	06/24	3503 x 45	58 F/C/W/T (*)	Macadam
(*) Par dérogation, l'A330 MRTT peut utiliser la piste d'aérodrome, la bretelle B3 ainsi que le parking P2 à toutes les masses dans le cadre de ses missions				
Balisage	06	PAPI 3.0 ° 5.2 %		37 ft
	24	PAPI 3.0 ° 5.2 %		34 ft
AVT	F18 (avec préavis de 7 jours après demande écrite) - F34- O133 - O138 - O150 - O156 - RO156 - XO162 LUN-VEN : 0700-1600-SAM-DIM-JF : O/R avant 1300 le dernier JO - O/R du DV, toutes h J/N avec préavis 0100. NTI 1/2 : E121 : Escalade et remise en oeuvre : tous types d'ACFT Oxygène respirable gazeux et oxygène liquide (avec PN) Possibilité de mise en oeuvre pour tous types FAF-E3A			
COM (AVUE)	ATIS	138.950 Mhz (MIL)		
	APP AVORD	119.700 - 386.775 - 373.775 - 142.450 Mhz		
	TWR	122.100 - 398.550 - 257.800 Mhz		
NAV	NDB	AV	306.5 Khz	
	ILS	AV	110.7 Mhz	
	TACAN	AVD	110.6 Mhz/CH 43X	
	NDB	AVD	288.5 Khz	
Douanes Police	O/R PN 24H (douanes à/customs at BOURGES) ☎ : 02.48.50.80.65 - 02.48.50.80.53			
RFFS	Catégorie OTAN : 7 - Plan de secours établi avec la Préfecture.			
MET	PREVI OBS : LUN-JEU : 0530-1600 (fin activité aérienne) - VEN : 0530-1400 (fin activité aérienne) - SAM-DIM-JF : fermée. AVORD ☎ : 02.45.41.49.89 / 862 702 4989 - FAX : 02 45 41 48 77			
ATS	LUN-JEU : 0700-1600 (fin activité aérienne) - HN : O/R avant 1500 VEN : 0700-1400 (fin activité aérienne) SAM-DIM-JF : O/R dernier JO avant 1300.			
☎	AIS briefing office : 02.45.41.48.73 / 862 702 4873 Chef de quart : 02.34.34.71.36 / 811 572 5001 / 811 702 7136 OPC : 02.45.41.44.00 / 862 702 8002 Directeur des Vols : 02.48.68.40.54 - 811 702 4054 CDT ESCA : 02.45.41.49.91 BDP : HOR ATS 02 48 68 40 40 - MIL 811 702 4040			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD fermé à la CAP et aux ACFT sans radio. Conditions de survol : AD situé à l'intérieur de la P 40. Voir AIP France. Inutilisable hors TWY et RWY. LDG soumis à PPR du DV. Le NR d'accord devra figurer en case 18 du FPL. Eviter le survol de la LF-R9. Survol ZTO, ZA2, ZA3 (si actives), DVA, ZTNA et EPMU interdit en dessous de 1000 ft AGL.

Se conformer aux instructions de la TWR lors de l'activation des zones LF-R139, LF-R142 et LF-R149. Limitations vent traversier,

RWY interdite : - supérieur à 25 kt sur RWY sèche, - 20 kt sur RWY mouillée.

48°39'39"N 001°24'21"W - 25 ft (1 hPa)

RWY	03/21	880 x 108	/	Non revêtue
	14/32	550 x 60	/	Non revêtue

AVT Carburants: 100 LL (CIV-MIL) HX.

COM A/A 119.785 Mhz

RFFS Niveau 1

☎ **ACB** : des Grèves du Mont-Saint-Michel : 02 33 58 02 91.

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT basés, à ceux basés sur les AD voisins (Alençon - Argentan - Bagnoles de l'Orne - Caen - Chateaubriand - Cherbourg - Dinan - Dinard - Falaise - Flers - Granville - Laval - Lessay - Ploermeil - Redon - Rennes - St-Brieuc) et autres ACFT autorisés par la DSAC-O. AD réservé aux ACFT munis de radio.

Demandes d'autorisation exceptionnelle, avec un préavis de 4 jours ouvrables, disponible sur le site DGAC/DSAC OUEST : <https://www.ecologie.gouv.fr/direction-generale-laviazione-civile-dgac>
AD utilisable par HEL. AD recouvert par la mer aux grandes marées. AD inutilisable après de fortes pluies ou longue période de pluie. Se renseigner sur l'état de la plateforme auprès de l'ACB.

Dangers à la navigation aérienne :

Site susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.